



Le don d'organes

Pensons-y, parlons-en



LA SEMAINE DERNIÈRE, je téléphone à ma collègue Marie pour lui annoncer qu'un de ses patients, André, 62 ans, est mort paisiblement entouré de sa famille. Il a succombé rapidement à une hémorragie du tronc cérébral.

À part une hypertension artérielle bien maîtrisée, André se sentait en pleine forme deux mois plus tôt lors de son dernier examen annuel. Il n'avait pas indiqué ses intentions quant au don d'organes et de tissus, tout comme 46 % des Canadiens¹. Sa famille a refusé de consentir à donner les organes de leur proche, ce qui aurait pu sauver plusieurs vies et en améliorer des dizaines d'autres.

Ce numéro du Médecin du Québec, consacré au don d'organes et de tissus, est le premier document de formation médicale à diffusion large sur le sujet au Québec. Nous l'avons conçu afin de sensibiliser l'ensemble des professionnels de la santé à cette thématique et de démontrer que chacun, dans son milieu respectif, peut faire la différence.

Le don d'organes constitue un événement à la fois tragique et heureux. Tragique parce qu'il implique la mort d'une personne et un deuil pour l'entourage, heureux parce qu'il permet de sauver des vies et de redonner l'espoir à des patients gravement malades. C'est un thème chargé d'émotion qu'il importe de bien faire connaître.

Par l'entremise de l'histoire de Catherine, notre équipe a choisi de vous présenter le don, du cabinet à la transplantation. Nous souhaitons que cet outil d'apprentissage vous aide à informer vos patients et vous permette ainsi de venir en aide à d'autres malades qui fondent une grande partie de leurs espoirs sur nous les médecins.

Bonne lecture !

Pascale Sergerie
Omnipraticienne

1. Ipsos Reid. Canada Speaks. Sondage pour le compte de Sympatico/MSN ; juillet 2006. Site Internet : www.ipsos-na.com/news/pressrelease.cfm?id=3132 (Date de consultation : le 19 novembre 2007).

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie I seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.